

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

Demande afin de faire déclarer provisoires à compter du 1^{er} janvier 2021 les tarifs des services de transport (*Dossier R-4137-2020*)

Objet de la demande

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le **Transporteur**) a déposé, le 25 novembre 2020, une demande afin que la Régie de l'énergie (la **Régie**) déclare provisoires à compter du 1^{er} janvier 2021 les tarifs de transport, incluant les tarifs des services complémentaires, le taux de pertes et le cavalier (la **Demande**).

Le Transporteur rappelle avoir indiqué, dans une correspondance du [18 septembre 2020](#), qu'il reportait le dépôt de sa demande tarifaire 2021 au mois d'août 2021 et que cette dernière sera ainsi déposée simultanément avec la demande tarifaire 2022.

Le Transporteur souligne que la Demande est requise afin qu'il puisse récupérer à l'intérieur de l'année tarifaire 2021 l'ensemble des revenus requis que la Régie lui reconnaîtra dans sa décision finale à venir pour l'année tarifaire 2021.

La demande est soumise en vertu des articles 25, 31, 32, 48, 49, 50 et 164.1 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la **Loi**).

Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande par voie de consultation.

Afin de faciliter le déroulement du dossier et rendre une décision en temps opportun, la Régie reconnaît d'emblée les intervenants reconnus au dernier dossier tarifaire du Transporteur (dossier R-4096-2019), soit l'AHQ-ARQ, l'AQCIE-CIFQ, BRTM, la FCEI, le RNCREQ et SÉ-AQLPA.

Ces derniers pourront soumettre leurs commentaires à la Régie, avec copie au Transporteur, **au plus tard le 11 décembre 2020 à 12 h**. Le Transporteur pourra répondre à ces commentaires **au plus tard le 16 décembre 2020 à 12 h**.

La demande, les documents afférents, la Loi et le *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
Place Victoria
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

